CIVIS
COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE
DES VILLES SOLIDAIRES
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

SAINT-PIERRE
SAINT-LOUIS
L'ÉTANG-SALÉ
PETITE-ÎLE
CILAOS
LES AVIRONS

DOSSIER DE PRESSE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA CIVIS DU 08/06/26

CIVIS : PREMIER ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET HUMAIN DU GRAND SUD

Les Élus de la CIVIS se réunissent ce **lundi 8 juin 2026** à l'Hôtel de Ville de Saint-Pierre pour décider des grandes orientations de l'intercommunalité et des projets à mettre en place. **38 points sont inscrits à l'ordre du jour.**

Parmi eux :

- La modification de la représentation de la CIVIS au Syndicat Mixte de Pierrefonds (SMP) (**05bis**)
- La mise en place de fonds de concours pour le financement de l'acquisition de cinq véhicules sur la commune de Cilaos (**13**)
- La mise en place de fonds de concours pour le financement de travaux pour la récupération des eaux de pluie de la Mairie des Avirons (**14**)
- La mise en place de fonds de concours pour le financement de travaux pour la réhabilitation de l'église du Tévelave (**15**)
- La conclusion du marché subséquent propre aux besoins de la CIVIS au lot n° 2 (Minibus TPMR L3H2) au titre de l'accord-cadre relatif à l'acquisition de minibus diesel neufs pour le Transport de Personnes à Mobilité Réduite (TPMR) proposé par la Centrale d'Achat du Transport public (**21**)
- La conclusion du marché subséquent propre aux besoins de la CIVIS au lot n° 2 (Minibus diesel d'au moins 28 places) au titre de l'accord-cadre relatif à l'acquisition de minibus de différentes catégories diesel et électrique et de matériels accessoires pour le transport public proposé par la Centrale d'Achat du Transport public (**22**)
- La conclusion du marché subséquent propre aux besoins de la CIVIS portant sur l'achat de 8 navettes urbaines au titre de l'accord-cadre relatif à l'acquisition de navettes urbaines électriques neuves de faible largeur et de moins de 6 mètres pour le transport de voyageurs) proposé par la Centrale d'Achat du Transport public (**23**)
- La convention de partenariat entre la CIVIS et l'association « Le Grand Raid » - Edition 2026 (**29**)
- L'autorisation de signature du marché de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'une déchèterie sur la ZAC Maxime Rivière sur la commune de Saint-Pierre (**31**)
- L'approbation de la convention de financement relative aux aides aux temps libres (ATL) familles ou enfants entre la CAF et la CIVIS dans le cadre des séjours familiaux des allocataires au camping de L'Étang-Salé - Année 2026 (**34**)

Nouvelle gouvernance au SMP du côté de la CIVIS.

Suite à la démission de deux représentantes titulaires de la CIVIS au Syndicat Mixte de Pierrefonds (SMP), et compte-tenu de l'importance stratégique du projet et de la volonté de renforcer la gouvernance du syndicat, **il a été proposé de désigner les maires des six communes membres en qualité de membres titulaires de l'assemblée syndicale**.

Cette décision vise à conforter le rôle du syndicat dans la mise en œuvre du projet de relance et de développement de l'activité de la plateforme aéroportuaire de Pierrefonds.

Ont ainsi été désignés membres titulaires :

- David LORION
- Juliana M'DOIHOMA
- Mathieu HOARAU
- Serge HOAREAU
- Eric FERRERE
- Laïla NASSIBOU
- Caroline TAILAMEE
- Kichena DAMOUR
- Dominique AMAZINGOI-RIVIERE

Mise en place de fonds de concours au bénéfice des communes de Cilaos et des Avirons.

La solidarité envers les communes membres demeure l'un des fondements même de l'action intercommunale par une logique de mutualisation des moyens et des compétences, **l'objectif étant de permettre à chaque ville de se développer équitablement**.

La commune de Cilaos et la commune des Avirons sollicitent de ce fait la CIVIS pour l'affection de leurs fonds de concours (2024 et 2025) :

- **A Cilaos**, la CIVIS participera à hauteur de **50% pour l'acquisition de cinq véhicules** d'un montant total de 250 000 € HT.
- **Aux Avirons**, la CIVIS participera, d'une part, à hauteur de **50% pour des travaux de récupération d'eaux de pluie sur la Mairie** pour un montant total de 99 660 € HT. D'autre part, elle financera **la réhabilitation de l'église du Tévelave à hauteur de 16%** sur un montant total de 769 164 € HT.

Au total, ce sont 298 392 € qui seront investis par la CIVIS pour permettre à ces deux communes d'améliorer le cadre de vie de leurs administrés.

Les fonds de concours

Le fonds de concours désigne le versement de subvention par un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à une ou plusieurs des communes membres afin de financer la réalisation d'un équipement.

Un réseau de transport renforcé pour un service public de qualité.

Faciliter les déplacements au quotidien constitue un enjeu fondamental de société notamment dans l'accès à la vie publique locale. En tant qu'Autorité Organisatrice de Mobilité sur son territoire, **la CIVIS organise un réseau de transports collectifs sur des lignes régulières (Alternéo) tout en proposant des solutions complémentaires de mobilité**.

Ainsi, la CIVIS souhaite, via la Centrale d'Achat du Transport Public, conclure plusieurs marchés subséquents dans le but de renouveler et renforcer sa flotte de véhicules affectés aux transports en commun. Ces accords-cadres portent sur l'acquisition de :

- **2 minibus pour le transport de personnes à mobilité réduite** pour un montant total de 254 205,00 € HT
- **2 minibus de 28 places diesel et électrique** d'un montant total de 578 253,20 € HT
- **8 navettes urbaines électriques de faible largeur** (moins de 6 mètres) pour un montant total de 3 261 324,00 € HT

Un peu plus de 4 millions d'euros seront donc investis par la CIVIS pour permettre à chacun, qu'il soit en situation de handicap ou qu'il vive dans les écarts, d'utiliser les transports en commun

Grand Raid 2026 : la CIVIS toujours présente.

La CIVIS réitère son partenariat avec l'association Grand Raid dans l'organisation de ces courses de montagne. 5 parcours sont proposés pour l'édition 2026, dont la très célèbre Diagonale des Fous, avec **un départ qui devrait réunir plus de 7 560 compétiteurs à l'espace Salahin**, situé sur le front de mer de Saint-Pierre.

L'association Grand Raid sollicite ainsi les services de la CIVIS sur trois volets :

1. **La gestion et le tri des déchets :**
   - Remise d'un gobelet rétractable et réutilisable aux coureurs signant la charte de l'éco-sportif lors de la remise des dossards
   - Collecte des déchets qui pourraient obstruer les parcours et sensibilisation des riverains à cet effet
   - Collecte et traitement des déchets durant l'évènement avec la fourniture de 20 bacs jaunes et verts, 2 caissons bennes de 2m3, des sacs poubelles noirs pour les ordures résiduelles et transparents pour les déchets recyclables
2. **La mise en place d'un service de transport en commun dédié :**
   - Mise en place d'un système de navettes avec parking relais de 18h00 à minuit
   - Affectation de deux navettes reliant la Ravine Blanche au port de plaisance de 18h00 jusqu'au départ de la course à 22h00
3. **La mise à disposition du personnel de la CIVIS :**
   - Des agents volontaires seront mobilisés pour mener à bien toutes actions lors de la remise des dossards, du départ et sur les postes de ravitaillement en coopération avec les bénévoles de l'association Grand Raid.

La CIVIS affirme à nouveau son engagement dans la réussite de cet évènement sportif d'envergure en accord avec ses valeurs et ses compétences.

Une déchèterie pour les habitants de Grands-Bois et Mont-Vert.

La construction d'une déchèterie représente un enjeu environnemental et sanitaire majeur, en offrant aux habitants un équipement adapté au dépôt et au tri sélectif de leurs déchets encombrants, dangereux ou non collectés en porte-à-porte.

Au vu de la densification de la population dans le quartier de Grands-Bois et de ses environs, **la CIVIS a décidé de construire une déchèterie dans la ZAC Maxime Rivière.** Le projet initial ayant été stoppé suite à une configuration de terrain rendant les travaux difficiles, la CIVIS souhaite désormais relancer les études de maîtrise d'œuvre.

Pour ce faire, **la SPL Grand Sud a été désignée mandataire du projet,** sur le principe d'un marché conclu en quasi-régie, sur la base d'un budget de mandat de 1 915 050 € HT. **Le budget affecté aux travaux a été évalué à 1 300 000 € HT avec une estimation du montant de la maitrise d'œuvre à 170 000 € HT.**

Une procédure formalisée sous la forme d'un appel d'offres ouvert a donc été engagée par la SPL Grand Sud. A la suite de cette consultation, **la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 27 mai 2026, a décidé d'attribuer le marché au groupement ELCIMAI INGENIERIE (mandataire)/ELCIMAI ARCHITECTURE (co-traitant)/ELCIMAI ENVIRONNEMENT (co-traitant),** qui a proposé une offre économiquement la plus avantageuse suivant les critères d'attribution du marché pour un montant estimatif de 136 445 € HT.

Cet espace permettra par ailleurs de lutter contre les dépôts sauvages, de favoriser le réemploi et le recyclage, et de contribuer à l'amélioration du cadre de vie des riverains. Une action qui se veut en faveur d'une gestion responsable des déchets et qui s'inscrit pleinement dans la politique de développement durable de la CIVIS.

Un camping accessible à tous.

La CIVIS renouvelle aujourd'hui son partenariat avec la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) afin de permettre aux familles les plus modestes de bénéficier d'un moment de détente et de découverte au camping de L'Étang-Salé.

Le camping accueille de façon prioritaire les personnes à faible revenu, dont le séjour est pris en charge à 80% par la CAF via l'Aide aux Temps Libre (ATL), selon les conditions suivantes :

- un quotient familial inférieur ou égal à 900 € pour l'année 2026,
- une durée de séjour supérieure ou égale à 3 nuitées,
- une réservation en période de vacances scolaires.

Les familles éligibles ne paieront donc que 20% du tarif actuel, la CIVIS se faisant par la suite remboursée la différence par la CAF. Ainsi **en 2025**, sur 6 602 réunionnais et réunionnaises qui ont fréquenté le camping de L'Étang-Salé, **372 étaient bénéficiaires du dispositif d'ATL.**

A travers ce partenariat, l**a CIVIS réaffirme sa politique de cohésion et d'inclusion sociale** en offrant à chaque famille de son territoire un accès facilité aux loisirs, vecteur d'épanouissement personnel et de bien-être.

Le camping de L'Étang-Salé.

Situé à proximité de la belle plage de sable noir de L'Étang-Salé-les-Bains, dans une forêt tropicale sèche, il s'étend sur 2 hectares et propose 70 emplacements avec chacun son coin feu.

Il dispose également de 3 blocs sanitaires, un parking et un accès spécifique pour les personnes à mobilité réduite.

Plus d'infos sur www.civis.re

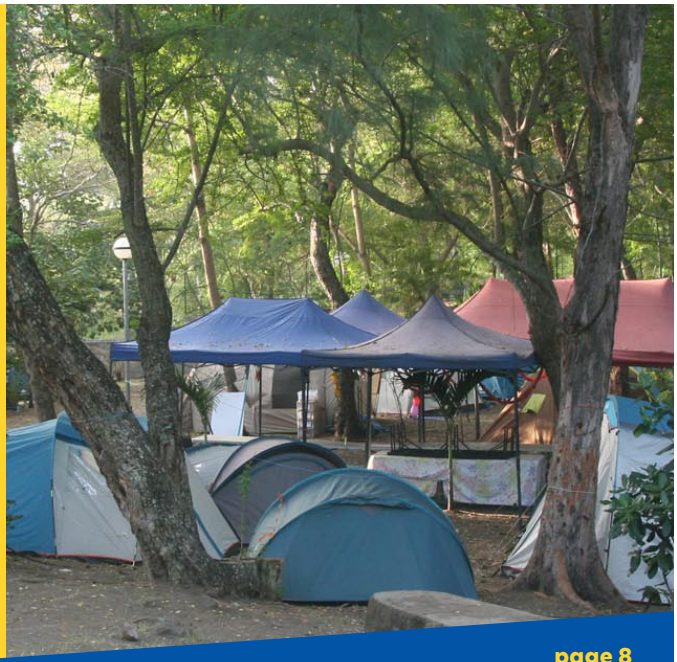

SAINT-PIERRE
SAINT-LOUIS
L'ÉTANG-SALÉ
PETITE-ÎLE
CILAOS
LES AVIRONS

Contact presse

CIVIS :
communication@civis.re
0262 49 96 00